Feuille de route pour l’évaluation

## INTRODUCTION

Pour que les transferts monétaires puissent être envisagés comme une solution d’intervention, l’évaluation doit tenir compte des éléments liés aux transferts monétaires. Le module de la Boîte à outils consacré à l’évaluation doit avant tout aider les praticiens à intégrer les éléments liés aux transferts monétaires dans leurs processus et outils habituels d’évaluation des situations d’urgence. Les informations recueillies dans le cadre de l’évaluation serviront de base à l’analyse de l’intervention.

Les étapes et étapes subsidiaires proposées ne sont pas nécessairement successives et peuvent même se dérouler simultanément. Chaque étape subsidiaire est associée à des outils, et les résultats obtenus tout au long du processus s’alimenteront mutuellement. En particulier, les informations recueillies au niveau communautaire seront très utiles pour l’évaluation des marchés et l’analyse financière.

Les étapes, les étapes subsidiaires et les outils peuvent être adaptés pour être utilisés dans différents types d’évaluation et de contexte, et par des organisations différentes. La première étape doit faciliter la planification et la préparation d’une évaluation tenant compte des aspects liés aux transferts monétaires. La deuxième étape a pour but d’appuyer la collecte d’informations relatives aux transferts monétaires au sein des communautés et des ménages touchés par un choc. La troisième étape vise à faciliter la réalisation d’une évaluation rapide des marchés. La quatrième et dernière étape, quant à elle, est conçue pour favoriser la compréhension des capacités existantes en matière de mise en œuvre d’opérations de transferts monétaires, et des risques associés à ce type d’intervention.

Lorsque vous adaptez les outils à votre contexte et à vos besoins, vous pouvez consulter les orientations détaillées contenues dans les documents de référence suggérés aux niveaux du module et des étapes.

## Normes minimales

* Les informations relatives aux transferts monétaires doivent être prises en compte dans toute évaluation de situation d’urgence.
* Divers départements, en particulier ceux de la logistique et des finances, doivent collaborer dans le cadre des évaluations de situations d’urgence, comme le prévoient les procédures opérationnelles normalisées relatives aux programmes de transferts monétaires (PTM).
* Les décisions relatives à la faisabilité d’un PTM dans une situation d’urgence doivent être prises par des employés disposant d’une expérience et de connaissances techniques et doivent être confirmées dans les phases ultérieures de l’évaluation et lors de l’analyse de l’intervention.
* Les informations relatives aux transferts monétaires collectées aux niveaux des communautés et des ménages doivent comprendre des données sur l’accès et le recours à l’argent, aux marchés et aux services financiers, les préférences des bénéficiaires et les risques potentiels liés aux transferts monétaires.
* Les besoins prioritaires de la population touchée par le choc doivent être identifiés et quantifiés en termes monétaires, sur la base des prix locaux.
* L’analyse de marché doit être axée sur les produits de base, les services et les marchés qui répondent aux besoins prioritaires des ménages et leur permettent de renforcer leurs moyens de subsistance.
* L’évaluation des capacités des prestataires de services financiers doit se concentrer sur les services proposés, la couverture, l’accessibilité et les aspects liés au coût et à la réglementation.
* La capacité des Sociétés nationales et de leurs partenaires de mettre en œuvre des PTM de manière opportune et à l’échelle souhaitée doit être évaluée.
* L’évaluation des risques doit au moins comprendre l’identification des risques contextuels, institutionnels et liés aux programmes associés à une éventuelle opération de transferts monétaires.

## ÉTAPES ET ÉTAPES SUBSIDIAIRES

La Boîte à outils propose quatre étapes pour intégrer les éléments liés aux transferts monétaires dans le processus d’évaluation et fournit des ressources pertinentes.

### Planifier et préparer

Les décisions initiales relatives au recours à des transferts monétaires peuvent être prises immédiatement après le choc par des employés disposant d’une expérience et de connaissances techniques, sur la base des informations collectées durant les premières visites de terrain et les réunions de coordination, ou contenues dans les plans d’urgence. Il est important de garder à l’esprit le fait que, quelle que soit la décision initiale, seules une évaluation ultérieure et une analyse de l’intervention pourront confirmer si les PTM sont le meilleur moyen de répondre aux besoins de la population touchée dans les phases suivantes. Lorsque vous choisissez une méthode et des outils d’évaluation, prenez en considération le fait que la plupart d’entre eux ne tiennent pas compte des éléments liés aux transferts monétaires. Si vous n’avez pas déjà intégré ces éléments dans la phase de préparation, il est probable que vous deviez le faire au moment de planifier et de préparer l’évaluation. Lorsque vous cherchez des données secondaires, veillez à vérifier quelles sources de données secondaires tenant compte de ces éléments sont disponibles. Enfin, lorsque vous établissez une cartographie des parties prenantes, prenez en considération celles qui peuvent avoir une influence significative sur le succès d’une éventuelle opération de transferts monétaires ou jouer un rôle important à cet égard.

### Évaluation des communautés tenant compte des éléments liés aux transferts monétaires

Pour mener une évaluation qui tienne compte des éléments liés aux transferts monétaires, vous devez collecter des informations sur ces éléments aux niveaux des communautés et des ménages. Il est particulièrement important de se faire une idée de l’accès des communautés et des ménages à l’argent, aux marchés et aux services financiers, de l’utilisation qu’ils en font, de leurs préférences en matière d’aide et des risques potentiels qui y sont associés. Un autre aspect important de toute évaluation des communautés tenant compte des éléments liés aux transferts monétaires est la quantification en termes monétaires des besoins prioritaires de la population touchée par un choc, sur la base des prix locaux. Pour quantifier les besoins identifiés lors de l’évaluation des besoins, vous devrez suivre les prix du marché (étape suivante) et/ou mener des consultations auprès des communautés. Pour terminer, les informations relatives aux transferts monétaires recueillies auprès des communautés seront consolidées et intégrées dans le rapport d’évaluation standard.

### Évaluation rapide des marchés

Une évaluation rapide des marchés commence par l’identification des produits de base et marchés clés qui jouent un rôle important pour la population touchée. Les informations recueillies à propos des marchés doivent être recoupées avec les données secondaires collectées durant la planification et la préparation, ainsi qu’avec les informations recueillies aux niveaux des communautés et des ménages. La cartographie des marchés est un bon moyen de représenter et de comprendre la structure d’un système de marché. La cartographie préliminaire des marchés peut être très utile pour identifier les informateurs clés avec lesquels mener des entretiens et les obstacles à examiner de manière plus approfondie sur le terrain. Les résultats de l’analyse des marchés doivent permettre d’évaluer la capacité des marchés de fournir à la population touchée par le choc des produits de base clés en quantité suffisante et en temps opportun.

### Évaluation des capacités des prestataires de services et de l’organisation et analyse des risques

Le but de cette étape est double : évaluer les capacités existantes en matière de mise en œuvre d’opérations de transferts monétaires en temps opportun et à grande échelle et identifier les risques associés à de telles opérations.

L’évaluation des capacités doit être axée sur les capacités des prestataires de services (notamment des opérateurs de téléphonie mobile, des institutions financières et des négociants) et celles des organisations (notamment de la Société nationale et de ses partenaires d’exécution).

L’analyse des risques est un processus continu qui commence lors de la préparation et se poursuit à tous les niveaux (communautés, marchés, etc.) durant la phase d’évaluation et qui est mis à jour tout au long du cycle de projet. C’est pourquoi la Boîte à outils propose les mêmes outils d’analyse des risques pour l’ensemble des modules. Vous pouvez compléter et mettre à jour ces outils à mesure que vous avancez dans les phases du projet.

|  |
| --- |
| DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE  Lignes directrices pour l’évaluation dans les situations d’urgence, CICR/Fédération internationale (2008) <http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/guidelines/guidelines-emergency-fr.pdf>  Comment faire une EVC ? Guide pratique à l’usage du personnel et des volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Fédération internationale (2007) <http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/vca/how-to-do-vca-fr.pdf>  *Good Practice Review: Cash Transfer Programming in Emergencies*, Humanitarian Practice Network (2011) <http://www.odihpn.org/documents%2Fgpr11.pdf> (en anglais) |